



Fiche de poste
Deux agent.e.s d'accueil saisonnier.e.s
à la maison du tourisme et du Parc national des Cévennes
à Florac (48400 Florac-Trois-Rivières - Lozère)

Statut

Poste de catégorie C à temps complet.

Contrat à durée déterminée du 02 avril 2024 au 06 novembre 2024 inclus établi sur le fondement de l'article L332-22 du code général de la fonction publique.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, lui ont valu successivement un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine Mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et tout récemment en réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe

L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui définit un projet de territoire à quinze ans pour faire vivre ce quadruple classement et répondre à ses trois missions : i) connaître et protéger, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation.

Il est présent à Florac avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles / Piémont cévenol.

Le poste d'agent.e d'accueil est **affecté au sein du service Accueil et Sensibilisation.**

Il est basé majoritairement à la maison du tourisme et du Parc national à Florac-Trois-Rivières (48), maison mutualisée avec l'office de tourisme Causses, gorges, Cévennes pour les missions relevant de l'accueil des publics et au siège du Parc national des Cévennes pour les missions de saisie et de suivi des animations.

Le **service Accueil et Sensibilisation** qui rassemble 17 personnes est notamment chargé :

- de la valorisation des patrimoines naturel et culturel à travers le système de découverte du Parc national,
- de la politique de tourisme durable du Parc,
- **de l'accueil et la première information des visiteurs,**
- **des programmes d'animation** et d'éducation,
- de la communication de l'établissement, y compris institutionnelle,
- de l'instruction et du suivi complet des demandes d'autorisation dans ses domaines de compétence.

Missions

Placé.e sous l'autorité hiérarchique de la **chargée de mission accueil et sous la coordination de l'agente d'accueil permanente, le poste d'agent.e d'accueil** couvre les missions suivantes :

1. Accueil des publics à la maison du tourisme et du Parc de Florac

En complément de l'accueil généraliste réalisé par les agents de l'office de tourisme, l'agent.e d'accueil PNC :

- répond aux demandes des visiteurs ou usagers :
 - en apportant une première information,
 - en orientant le visiteur dans l'espace.
- accompagne le visiteur dans sa découverte du territoire :
 - en utilisant les outils de découverte développés par l'office de tourisme et le Parc, notamment autour de l'offre de randonnée.
 - en informant sur la réglementation en cœur de Parc,
 - en diffusant les informations et l'actualité du Parc et du territoire,
 - en valorisant les acteurs de la marque Esprit Parc national.

2. Animation de la boutique et vente de produits :

- propose au visiteur les outils, ouvrages et objets présents dans la boutique,
- connaît et sait valoriser les produits mis en vente,
- utilise le logiciel de caisse pour conclure une vente,
- réalise la comptabilité journalière,
- utilise le logiciel de gestion des stocks pour assurer le réassort des produits (commande, réception, installation dans les rayons...)

3. Valorisation des animations proposées par le Parc

- au mois de mai et juin, réalise les saisies des animations sur le site destination.cevennes-parcnational.fr
- relaie l'information et prend les inscriptions pour des animations ou des événements organisés par le Parc si nécessaire.

4. Autres tâches

- En l'absence de l'agente d'accueil permanente :
 - participe à la gestion de la boîte info@cevennes-parcnational.fr, répond aux messages en lien avec l'accueil et/ou renvoie aux interlocuteurs concernés,
 - prépare et assure l'envoi des commandes passées depuis la boutique en ligne,
 - accompagne les personnels saisonniers en juillet-août dans leur prise de poste.

La maison du Parc étant ouverte au public 6/7 jours puis 7/7 jours, l'agent.e d'accueil sera amené.e à travailler un week-end sur 2.

Compétences et aptitudes attendues

- goût et expérience en matière d'accueil des publics,
- excellent relationnel, aptitude au travail en équipe,
- excellente expression orale,
- maîtrise des logiciels de bureautique courants,
- connaissances et/ou intérêt pour le patrimoine naturel et culturel, sa préservation,
- bonne connaissance des techniques de vente, pratique de logiciel de caisse,
- bonne pratique de l'anglais impérative, autres langues étrangères bienvenues,
- bonne connaissance du territoire du Parc national des Cévennes serait un plus,
- curiosité,
- sens de l'organisation et rigueur,
- adaptabilité.

Statut, diplômes, expérience et niveau de formation requis

- formation tourisme de préférence,
- permis de conduire B indispensable

Modalités administratives

Les candidat.e.s adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae **pour le vendredi 16 février 2024 au plus tard :**

par courriel, de préférence, **avec accusé de réception à :**

carine.thomas@cevennes-parcnational.fr

ou, le cas échéant,

par courrier à l'attention de

M. le directeur par intérim,

Parc national des Cévennes,

6 bis place du Palais – Florac- 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidat.e.s se fera sur dossier.

Les auditions des candidat.e.s sélectionné.e.s se dérouleront le 27 février 2024.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Florence Boissier (chargée de mission accueil)

florence.boissier@cevennes-parcnational.fr

04.66.49.53.66 ou 06 99 75 45 65